

## Débat

**Question :** Depuis une vingtaine d'années, un grand nombre de dispositifs a été mis en place pour agir contre l'exclusion et de plus en plus d'associations se mobilisent. Les usagers auxquels ils sont destinés tournent d'un dispositif à un autre et j'ai le sentiment qu'une économie de la pauvreté se met en place. Comment, en tant qu'historienne, envisagez-vous cette évolution ? À l'avenir les personnes deviendront-elles des produits que l'on déplace d'une institution à une autre, pas toujours pour leur profit ou conformément à leur choix ? Je m'interroge aussi sur le sens que nous donnons actuellement à l'action sociale et sur les choix en matière de financement.

**L. Fontaine :** En tant qu'historienne, je ne peux pas avoir de réponses sur l'avenir. Je pense simplement que si l'État conçoit le pauvre comme un acteur et non pas comme quelqu'un à qui l'on distribue quelque chose, s'il aborde la pauvreté comme un ensemble complexe d'absence de droits, alors on peut arriver à une prise de conscience générale et

voir se mettre en place des politiques qui traiteront le problème un peu plus au fond. Je crois qu'il y a vraiment toute une réflexion à mener pour changer le regard porté sur les personnes qui subissent la pauvreté.

**Intervention : Depuis deux ans et demi je fréquente les sans-abri de mon quartier entre Bréguet-Sabin et la Bastille, là où se rassemblent quotidiennement beaucoup de personnes sans abri, notamment quand les Restaurants du cœur distribuent la soupe dite populaire. J'ai pris en charge à titre individuel un sans-abri de 55 ans qui vient chez moi se réparer un peu, prendre des bains, s'isoler, manger et recevoir sa compagne. Pour avoir longuement parlé avec lui et ses amis, il m'est apparu que les gens qui se retrouvent dans cette situation, la plupart du temps, en sont arrivés là parce qu'un événement dans leur existence les a fait basculer : un accident, une maladie, un divorce, une tromperie, une faillite psychique. Il faudrait que les services sociaux et les associations interviennent pour aider particulièrement ceux qui veulent vraiment s'en sortir en leur donnant un logement, un téléphone et des moyens de trouver du travail. Pour ces personnes, il faut des interlocuteurs compétents.**

**Cela implique de changer les mentalités et aussi la politique de l'État, qui jusqu'à présent est guidée par la charité publique. Or il ne s'agit pas de charité mais de solidarité collective.**

**L. Fontaine** : La seule chose que je peux dire là-dessus, c'est que si l'on entend que chacun soit acteur de sa vie, il faut redonner à chacun, autant que faire se peut, la confiance en soi, l'envie d'agir ; et pour cela tout est bon. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai parlé de la capacité à prévoir, à prendre en compte le futur.

**D. Cusserne \*** : L'Association Emmaüs reçoit à peu près 3 000 personnes sans abri par jour. Nous voyons effectivement des personnes qui ont, à peu près toutes, subi des accidents de la vie (licenciements, ruptures familiales...). Elles commencent par aller dormir chez le voisin, puis elles se retrouvent à la rue. En aucun cas nous ne faisons le tri : tout être humain a le droit d'exister dans notre société. Nous adaptons des solutions aux situations de ces personnes en développant des structures où chacun peut trouver une place. Nous avons des maraudes dans les rues, qui accompagnent ceux qui n'arrivent plus à en sortir parce qu'ils n'imaginent pas que leur horizon puisse aller au-delà de ce qu'ils vivent quotidiennement.

---

\* Didier Cusserne est délégué général de l'Association Emmaüs.

Nous travaillons avec eux comme avec tout le monde. Nous ne pensons pas qu'il y ait de bons et de mauvais pauvres, l'accueil doit être inconditionnel. Un des drames de notre société, justement, est de ne pas prendre en compte tout le monde.

**Question : Sait-on aujourd'hui où est la place de l'État ? On parle d'État-providence mais l'État semble ne pas répondre aux problèmes et se décharge un peu trop sur les associations comme Emmaüs. Ne faudrait-il pas que l'État se ressaisisse et aborde d'une autre manière les problèmes auxquels nous sommes confrontés ?**

**D. Cusserne :** L'Association Emmaüs considère que la question des personnes en difficulté relève de la solidarité nationale et non de la charité publique, et que l'État doit dégager les moyens pour que des politiques soient conduites. Nos revendications vont régulièrement dans ce sens. Cela étant dit, nous pensons que le monde associatif est capable d'être à la fois réactif et en lien avec les personnes en difficulté pour construire des solutions de proximité. Donc, ce n'est pas forcément à l'État de conduire directement les politiques qu'il finance. L'exposé de Laurence Fontaine montre bien que les pauvres sont acteurs et pas seulement victimes.